

Conseil Municipal du mardi 30 septembre 2014 - 20h

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 juin 2014.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises en application des articles L2122.22 et L2122.23 du C.G.C.T « Délégations au Maire » :
 - Mise à disposition d'une salle de la Mairie tous les 1^{ers} vendredis du mois pour la Maison de l'Emploi : [Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest](#)
 - Assurance : remboursement d'un sinistre sur un massif floral (265€).
 - Nouveau contrat de location-maintenance du photocopieur : durée 60 mois.

Informations préalables :

- En semaine 42 (entre le lundi 13 octobre et le vendredi 17 octobre 2014), Maisonneuve présentera à la population le projet « Les Terrasses du Long Champ » : [Les terrasses du Long Champ](#) .
- Le vendredi 17 octobre à 19h = Signature pour vente à Maisonneuve du terrain communal de la rue de La Fontaine.
- Après le 17 octobre, un rendez-vous aura lieu avec les propriétaires pour la reprise par la Mairie de la salle du Tournebride et des terrains mis en vente de La Chanterelle.

Ordre du Jour :

1. Organisation des Centres de Loisirs sans hébergement 2015 (CLSH) :
 - Ouverts aux verlinghemmois de 2 à 15 ans (au lieu de 12 ans maximum). Les enfants extérieurs à la commune seront acceptés en fonction des places disponibles.
 - Ajout de la 4^{ème} semaine d'Août.
 - Communication préalable des thèmes traités.
 - Garderie et restauration.
 - Utilisation des équipements municipaux : salles du CCA, salle de sport, terrain de foot, restaurant scolaire, école Gutenberg (été), base de loisirs.
 - Le calendrier des CLSH 2015 :

<u>Hiver</u> : du 23 février au 27 février 2015	5 jours	De 2 à 15 ans	50 places
---	---------	---------------	-----------

Printemps : du 27 avril au 30 avril 2015	4 jours	De 2 à 15 ans	50 places
Juillet : du 6 juillet au 31 juillet 2015	19 jours	De 2 à 15 ans	100 places
Août : du 3 août au 28 août 2015	20 jours	De 2 à 15 ans	50 places
Toussaint : du 19 octobre au 23 octobre 2015	5 jours	De 2 à 15 ans	50 places

2. Réforme des Rythmes Scolaires - Approbation du Projet Educatif Territorial (PEDT) : Horaires école publique Gutenberg

- Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) se passent bien : 3 activités proposées courant cette 1^{ère} séquence de 6 semaines - Les maternels (petite et moyenne sections) sont pris en charge à l'école Gutenberg - Les enfants de la grande section jusqu'au CM2 sont pris en charge par 5 animateurs à partir de 13h30.
- Les activités prévues pour la séquence suivante seront communiquées avant les inscriptions.
- 70 enfants inscrits (20 maternels + 50 primaires) encadrés par 8 adultes.
- Lundi 6 octobre : réunion d'information-discussion avec les parents.
- Le PEDT est un document qui décrit l'état des lieux ; qui précise les objectifs de la politique éducative (dont la sensibilisation au développement durable) ; qui rappelle les modalités des TAP ; et qui crée un comité de suivi parents-élèves.
- Si les indicateurs prévus pour mesurer le niveau de qualité des TAP sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants (demande de l'Opposition). Ils devraient être complétés par des indicateurs en phase avec les objectifs : ex. le nombre de réunions avec les associations - Le nombre de participants retraités

3. Adhésion au dispositif « Participation citoyenne » :

- Samedi 15 novembre 10h30 : réunion publique ouverte à tous où la Gendarmerie présentera le dispositif « Participation citoyenne ».
- Ce dispositif très règlementé, notamment au niveau de la sélection des candidats, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015. La Gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle souhaitait une mise en œuvre sur Verlinghem après le retour d'expérience de Quesnoy-sur-Deûle.
- Avec ce dispositif de Participation citoyenne, il s'agit de prévenir les actes de délinquance ; d'accroître le niveau de sécurité ; de renforcer l'efficacité et la réactivité de la Gendarmerie.

4. Désignation d'un représentant du Conseil Municipal, Olivier DERVYN (1^{er} adjoint - Finances), appelé à siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et de Recettes (CLETC) créée au sein de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) : [Rôle de la Commission locale d'évaluation des charges transférées](#).
5. Indemnité de conseil (environ 500€ /an) allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des Communes et des Etablissements publics locaux.
6. Adhésion au Groupement de Commandes relatif à la dématérialisation des procédures, la télétransmission et la sécurité des systèmes d'information.
7. Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement : personnel de surveillance scolaire - TAP - entretien
- 8- Création d'un emploi permanent pour l'école Gutenberg suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (garderie supplémentaire ...) : adjoint technique 2^{ème} classe - 32,76 heures /semaine soit 1504 heures /an.
- 9- Formalités des autorisations d'urbanisme - Déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade.
 - Objectif = Préserver l'identité du village en conseillant et en favorisant les ravalements des façades à l'identique.
- 10- Approbation de la mise-à-jour de la cartographie stratégique du bruit sur le territoire de LMCU.
 - Carte du bruit évolutive, consultable sur le site LMCU : [Observatoire du bruit](#) .
- 11- Assistance en vue de l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) - Avenant n°1 à la convention de coopération avec LMCU : Participation estimée initialement à 2500€ coûtant finalement 875€.
- 12- Conseil Général du Nord - Reconstruction de chaussée et création de pistes/bandes cyclables sur la RD654 (Route de Pérenchies entre le Vert Galant et l'entrée de Pérenchies). Ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, à la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'une enquête parcellaire. Avis sur l'utilité publique de cette opération et sur la mise en comptabilité des documents d'urbanisme.

- Les travaux de réfection complète de la rue ne devraient pas se faire avant 3 ans, d'autant que la compétence passera du Conseil général à Lille Métropole.
- La traversée d'agglomération est prévue en phase 1.
- Un redressement du tracé ainsi qu'un élargissement sont prévus sur la route de Wambrechies, d'où l'enquête publique prévue pour mise en conformité du PLU (plan Local d'Urbanisme).
- Sauf nuisances intolérables pour les riverains, le rehaussement des plaques d'égouts de la rue de Pérenchies n'est pas envisagé vu l'état déstructuré du soubassement.

13- Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les Pouvoirs Publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

- Le Maire rappelle que les Collectivités Territoriales investissent d'où l'impact sur l'emploi.
- L'Opposition rappelle le slogan de campagne « Faire mieux avec moins » et la nécessité de changer de posture en activant les leviers du développement durable.

14- Avis sur l'adhésion de la commune de Bouvines à l'USAN pour la compétence 3 « lutte contre les espèces invasives ».

15- Avis sur l'adhésion au SIDEN-SIAN de nouvelles communautés de communes.

16- Rapport annuel SIDEN-SIAN sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable pour l'exercice 2013.

17- Rapport annuel d'activités et Compte Administratif du SIMERE pour l'exercice 2013.

15- Questions diverses :

- Pour anticiper l'interdiction d'emploi des produits chimiques pour l'entretien des espaces publics (à partir de 2019), l'Opposition souhaite privilégier l'emploi des techniques alternatives. Un desherbeur thermique a déjà été acheté par la Mairie. Il faut attendre les retours en sachant que la commune emploie à ce jour 2 agents pour l'entretien des espaces verts. [Desherbage à Nanterre](#)
- Maintien de l'éclairage du clocher de l'église la nuit.

- Non enregistrement audio des réunions de commissions.
- Aucune nouvelle caméra de vidéo protection installée à ce jour.
- Le bilan complet de la patinoire de la base de loisirs (Investissement / Fonctionnement) devrait être connu avec la sortie du rapport annuel d'activités du syndicat de la Base de Loisirs Pérenchies-Verlinghem.
- Le Maire a rejoint le GIDEC (Groupement Indépendant des Elus Communautaires de Lille Métropole) qui regroupe des communes similaires à la nôtre. [Blog du GIDEC](#) .
- Les actes municipaux (ex. actes de vente) sont toujours consultables en Mairie.